

PRÉSENTATION DU PROJET DE LYCÉE DU CRÉONNAIS
LE 31 MAI 2018 À CRÉON

Monsieur le président du conseil régional de Nouvelle Aquitaine,
Madame la députée,
Madame la sénatrice,
Monsieur le directeur académique des services de l'Éducation nationale,
Madame et messieurs les vice-présidents du conseil régional,
Madame la présidente de la communauté des communes,
Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement scolaire,
Mesdames et messieurs,

Le 25 novembre 2016 à 10h30, je recevais en mairie Jean-Louis Nembrini, vice-président du conseil régional, qui venait, accompagné des services, présenter son souhait d'implantation d'un lycée à Créon.

Concernant le lycée, le train était passé une fois à Créon il y a une trentaine d'années, mais ne s'était pas arrêté. Et contrairement à l'adage, il repassait ! Il ne fallait pas laisser filer l'occasion !

Ce 25 novembre, la discussion a été passionnante. Nous étions d'accord sur un point fondamental : construire un lycée dans le Créonnais constituerait un signe fort d'une volonté d'aménagement du territoire.

En effet, nos enfants qui suivent des études générales en lycée doivent parcourir des kilomètres pour se rendre dans des établissements situés dans la métropole, le lycée de secteur étant François Mauriac à La Bastide.

Cela allonge les journées, crée de la fatigue et participe aux encombrements de circulation de plus en plus insupportables pour la population.

Et la carte des lycées de la Gironde montre un manque au centre du département : hormis le lycée professionnel de Camblanes, les établissements les plus proches sont à Bordeaux, Lormont, Libourne, Langon ou La Réole.

Implanter un lycée dans le Créonnais va donc faciliter les conditions d'étude de nos enfants.

En outre, à une époque où la question de la mobilité préoccupe les décideurs publics, l'implantation d'un lycée dans le Créonnais va participer à l'amélioration de la circulation sur nos routes départementales en inversant une partie de son flux.

Construire un lycée à Créon, c'est installer une grande structure éducative dans un village (une ville ?) qui en accueille déjà beaucoup. Créon, c'est 180 enfants à l'école maternelle publique, 300 à l'école élémentaire, une centaine à l'école privée et près de 1 000 au collège. Accueillir près de 2 000 lycéens (dont 150 internes) va donner un coup de fouet à notre population, qui elle est un peu vieillissante. Nous allons accueillir de la vie !

Créon, avec ce lycée, aura quasiment tous les attributs d'une ville, et même d'une ville universitaire puisque cet établissement comptera une section post-baccalauréat ! Il ne lui manquera qu'une piscine et un établissement de santé. Je vous l'avoue, je suis pessimiste pour un hôpital ou une clinique, un peu moins pour un établissement nautique.

L'arrivée d'un lycée à Créon va évidemment bouleverser la vie locale, même s'il est difficile d'imaginer l'ampleur des chamboulements à venir. Quelques personnes grincheuses, les redoutent. Ce qui n'est pas le cas des agents immobiliers qui tous me parlent de cet équipement !

Le maire que je suis est enthousiaste à l'idée de l'implantation de ce lycée dans la commune. Il s'agit de l'arrivée d'un nouveau service public à une époque où le futur de certains d'entre eux n'est pas toujours assuré. Il s'agit surtout de la jeunesse, et donc de l'avenir.

Mais il ne s'agira pas seulement de la jeunesse créonnaise ou du Créonnais. Le périmètre de recrutement sera plus large. Je laisse le soin à Mathilde Feld d'aborder la question mais j'exhorte d'ores et déjà tous mes collègues élus des communautés voisines à entendre favorablement l'appel qui sera lancé en vue de constituer un syndicat intercommunal du lycée.

Merci donc à Alain Rousset, Jean-Louis Nembrini, Cathy Veyssy, d'avoir œuvré, chacun dans sa responsabilité, pour l'avènement de cet établissement.

Merci à mes collègues élus de la communauté des communes et à Mathilde Feld sa présidente pour leur mobilisation sur le sujet.

Merci aux services de la région pour leur disponibilité et à ceux de la communauté des communes et de la commune pour leur action inlassable qui permettra sous peu l'acquisition foncière permettant l'édification de l'établissement.

Je vous remercie.